

Jean Monnet, Mémoires: extrait sur les institutions envisagées pour la mise en oeuvre du plan Schuman

Légende: Dans ses Mémoires, Jean Monnet explique sa conception des institutions envisagées au cours des négociations intergouvernementales qui s'ouvrent le 20 juin 1950 à Paris pour la mise en oeuvre du plan Schuman.

Source: MONNET, Jean. Mémoires. Paris: Fayard, 1976. 642 p. ISBN 2-213-02278-X. p. 379-380.

Copyright: "Mémoires"

de Jean Monnet

(c) Librairie Arthème Fayard, 1976

URL:

http://www.cvce.eu/obj/jean_monnet_memoires_extrait_sur_les_institutions_envisagees_pour_la_mise_en_oeuvre_du_plan_schuman-fr-5e8ca777-dd3f-410f-a81c-e2735e1b6296.html

Date de dernière mise à jour: 18/12/2013

Jean Monnet, *Mémoires*

[...]

Au cours de cet exposé du 21 juin, je développai un nouvel aspect de l'indépendance et de la force de la Haute Autorité : elle aurait ses ressources propres, grâce à un prélèvement sur les productions de charbon et d'acier, et ne dépendrait pas pour son fonctionnement et ses interventions des subsides des gouvernements. De plus, son crédit moral et financier ferait d'elle le meilleur emprunteur d'Europe. Par ses prêts, elle pourrait orienter les investissements dans l'intérêt général, sans pouvoir coercitif. Apparurent également ce jour-là l'idée des comités consultatifs et le nom même de l'organisme parlementaire qui serait l'Assemblée commune. Peu à peu, l'édifice s'élevait sur ses fondations. Il lui manquait pour être complet deux pièces importantes : le conseil de ministres que les petits pays allaient exiger et la Cour de justice dont nous avons seulement créé l'embryon. En revanche, l'arbitre et la procédure en deux temps que nous avons prévue disparaîtraient bientôt sous la pression des mêmes petits pays qui, dès le lendemain, commenceraient à charger le projet politique de mille précautions techniques.

[...]